



Communiquer et sensibiliser pour mieux fédérer

LÉGITIMER LE SYNDICAT ET ACCROÎTRE SA VISIBILITÉ

PRIORITÉ



COÛT TOTAL



MAÎTRE(S) D'OUVRAGE

RIV4VAL



TYPE D'OPÉRATION

Animation, coordination, création

Années



COMMUNES CONCERNÉES

Toute les communes du bassin versant

PUBLICS CONCERNÉS

- Elus
- Comité de bassin
- Grandpublic
- Scolaires
- Industriels
- Agriculteurs / Exploitants
- Propriétaires riverains
- Partenaires
- Maîtres d'oeuvre / d'ouvrage
- Médias

RÉFÉRENCE(S) SDAGE

OF 4 : Renforcer la gestion de l'eau par bassin versant et assurer la cohérence entre aménagement du territoire et gestion de l'eau

Contexte et justification de l'action

Un premier Contrat de Rivière a été engagé de 1995 à 2001. Depuis le syndicat a traversé une période difficile qui a engendré une certaine réserve des acteurs pour cette problématique. Depuis 2007, le Syndicat Rivières des 4 Vallées a fait peau neuve en se dotant d'une nouvelle équipe, dynamique, aux compétences techniques étoffées, mais qui restent encore à légitimer. Au-delà de sa perception, c'est le cadre général des compétences du syndicat qui est à clarifier. Souvent assimilé à une instance de répression, ou à un simple maître d'ouvrage, le rôle de conseil et d'accompagnement doit être mis en avant. Pour accompagner la mise en œuvre et assurer la réussite des actions du Contrat de Rivière, le syndicat, en tant que structure porteuse du plan d'action, a donc véritablement besoin de mettre en place des outils de concertation et des supports de sensibilisation.

Le Syndicat Rivières des 4 Vallées est la structure porteuse du projet. Il est important que ce rôle apparaisse comme légitime aux yeux de tous. Hors, l'image du syndicat est à reconstruire. C'est un prérequis indispensable à la réussite des actions, qui ne seront menées avec conviction qu'à la condition d'une forte confiance à l'égard des maîtres d'ouvrage, dont le syndicat est le principal.

A l'heure actuelle l'action du Syndicat n'est déjà pas clairement identifiée. Elle est encore moins valorisée à juste titre étant donné son impact social, économique et écologique.

A l'heure de la réforme GEMAPI, il est indispensable d'asseoir les compétences de la structure et de conforter sa légitimité à assurer la gouvernance de l'eau.

Disposant de toutes les compétences de gestion des milieux aquatiques et véritable partenaire technique il est important de refaire le point sur l'étendue des aides que proposent les équipes techniques (état des lieux, proposition d'action, rédaction de dossier...).

La communication du syndicat est aussi un moyen de valoriser l'engagement des communes adhérentes, participant ainsi à l'amélioration de leur image et à l'attractivité du territoire.

Description de l'action

Les outils visant à légitimer le syndicat sont d'ordre institutionnel. Ils doivent clarifier le rôle du syndicat et lui donner une dimension plus « professionnelle ». Le détail des outils et des objectifs sont exposés dans les sous actions ci-après.

7 opérations de communication sont prévues pour légitimer le Syndicat et favoriser l'acceptation des messages.

MODERNISATION DE L'IDENTITÉ VISUELLE DU SYNDICAT RIVIÈRES DES 4 VALLÉES

Contexte et justification de l'action

L'identité visuelle est l'ensemble des signes graphiques (couleurs, formes, typographie) qui symbolisent une entreprise, une institution, voire une opération ou un projet. Elle est diffusée au moyen de différents supports de communication (cartes de visites, journaux, site web...). Elle sert à se distinguer mais véhicule aussi l'image de l'établissement, son objet et ses valeurs. C'est un élément d'identification et de rassemblement important.

Assurer sa cohérence entre les différents supports utilisés permet une plus forte identification et donc une plus grande notoriété. C'est aussi un gage de rigueur et de professionnalisme.

Le Syndicat Rivières des 4 Vallées ne dispose pas de charte graphique. Un logotype avait été créé, mais il doit être revu pour diverses raisons :

- il est vieillissant et pas assez lisible (notamment pour des impressions noir et blanc ou de petite taille)
- le Syndicat ne dispose que d'un fichier image du logo, de très basse résolution, (pas de fichier natif) ce qui limite fortement son utilisation
- il n'est pas suffisamment évocateur et graphique pour permettre l'identification et la mémorisation
- il est important pour le syndicat de se doter d'une nouvelle identité afin de faire preuve de son nouveau dynamisme. La refonte de l'identité graphique est une première étape indispensable à l'atteinte de cet objectif.

Description technique de l'opération

Une agence de communication sera sollicitée pour ce projet via un marché public. Elle sera orientée sur la production à rendre selon des critères définis : cible visée, message à véhiculer, ton à adopter, valeurs à transmettre, contraintes à respecter...

Elle devra fournir les éléments suivants : logotype, typographie, éléments graphiques

Et les adapter sur les supports suivants : masque power point, entêtes et suites de lettre, carte de visite, page de couverture/ dossier A4.

JOURNAL D'INFORMATION GRAND PUBLIC

Contexte et justification de l'action

A l'heure d'internet et des réseaux sociaux, les journaux d'information communale demeurent encore des supports très appréciés. Ils cultivent une relation privilégiée avec les citoyens.

Au-delà des actions thématiques à destination du grand public, la distribution d'un journal périodique dans les foyers du bassin versant permet de toucher l'ensemble de la population. C'est un vecteur de sensibilisation aux différentes problématiques liées à la préservation et à l'amélioration de la qualité de la ressource en eau.

Il vise à renforcer la compréhension de l'action publique et la connaissance du territoire.

C'est un outil très complet qui comportera des informations sur le syndicat et sur le Contrat mais qui présentera également des sujets de fond, agissant pour la sensibilisation. Il répond à ce titre à tous les objectifs recensés avec en premier plan, celui d'offrir une vision globale des acteurs, de leurs rôles, de l'organisation et des actions mises en œuvre en matière de gestion de l'eau.

Description technique de l'opération

L'opération consiste à diffuser chaque année, à l'ensemble des foyers du territoire, un journal d'information sur le Syndicat d'un côté et sur le contrat de rivière de l'autre côté. La publication sera un 8 page en quadrichromie au format A4, édité à 35 000 exemplaires.

Une partie dédiée à la vie du Contrat : actions réalisées, en cours et à venir, améliorations observées...

Une autre partie sur l'actualité du syndicat et de son environnement : un sujet de fond, l'actualité du syndicat, un point sur la veille réglementaire et environnementale ainsi qu'un agenda des événements à venir.

SITE INTERNET**Contexte et justification de l'action**

Le site internet est un élément incontournable de la communication tout public. C'est le premier endroit où l'on va chercher de l'information.

Il remplit un grand nombre d'objectif : visibilité, notoriété, sensibilisation, information...

Il demande un effort de la part des utilisateurs qui doivent déjà être dans une démarche de recherche d'information, cependant il présente d'autres avantages :

- il est accessible partout, tout le temps et par tout le monde
- la mise à jour est simple et peu coûteuse, les informations peuvent être diffusées dans des délais très courts offrant ainsi une information toujours d'actualité.
- il offre de grandes possibilités graphiques pour rendre sa lecture plaisante
- il est interactif, il est possible d'y insérer des vidéos, du son, des images, des jeux...
- il n'a pas de limite physique, il est donc possible d'y faire figurer une information très détaillée et ciblée.

Le syndicat dispose d'un site internet qui nécessite d'être réadapté. Manque d'attractivité et n'est pas ergonomique. Son architecture, pas assez segmentée, a fait naître des textes très long et non illustrés que l'on découvre par une barre de défilement verticale. Le confort de lecture, n'est donc pas optimal d'autant plus que les corps de textes sont petits et que la zone d'expression est recentrée sur à peine 1/3 de la page. L'information délivrée n'est pas assez complète. Le site doit devenir un véritable outil d'information sur les actions mises en place sur le territoire. C'est un outil très important à revoir car il est la première vitrine du Syndicat et donc la première idée que l'on s'en fait.

Description technique de l'opération

Le site internet du Syndicat Rivières de 4 vallées, dans sa composition actuelle, ne répond pas aux objectifs.

Il est nécessaire de le redynamiser et de le faire vivre :

- refonte graphique (en adéquation avec la charte graphique prochainement créée)
- revoir l'architecture (définition d'un plan de site avec de nouveaux onglet : « la presse en parle », « actualité » ...)
- inclure un « mini site » ou un onglet dédié au Contrat de rivière
- planifier une mise à jour régulière en interne

PLAQUETTE DU SYNDICAT**Contexte et justification de l'action**

Le Syndicat Rivières des 4 Vallées souffre d'une méconnaissance de son rôle et de son périmètre d'action.

Il est indispensable de clarifier ces points auprès de certains acteurs, notamment dans le cadre de l'intégration du Syndicat aux différents projets territoriaux.

Ce document sera remis aux partenaires, maîtres d'ouvrages, bureaux d'études et les différents groupes de travail auxquels il participe (les réseaux Scot notamment).

La plaquette vise également à légitimer le Syndicat en le présentant comme un maillon de la politique national de gestion de l'eau et des milieux aquatiques.

Description technique de l'opération

La plaquette du Syndicat sera un dépliant 3 volets (2 plis roulés). Elle sera conçue avec une encoche permettant d'y ajouter une carte de visite.

Elle présentera, entre autre :

- le syndicat, son rôle, son action, ses équipes
- le bassin versant en chiffre
- les enjeux du territoire
- l'organisation, la gestion concertée
- La gestion de l'eau sur le plan national, les acteurs, les obligations réglementaires, les chiffres de la profession

Ce document présentera seulement de l'information pérenne. La plaquette doit pouvoir rester d'actualité au moins deux ans. Elle vise à clarifier le discours, avec un vocabulaire simple et accessible.

Le rapport annuel est un document de référence qui donne une vision complète de toutes les actions conduites par le Syndicat, aussi bien dans les services quotidiens apportés à la population, qu'à travers les grands chantiers d'intérêt généraux.

Il présente beaucoup d'avantage :

- Projette la philosophie et la propre vision qu'a le Syndicat sur tous les aspects de son activité.
- Donne une vue d'ensemble au lecteur plutôt que des informations séparés ce qui facilite la supervision par les élus.
- Fait preuve de la volonté de transparence
- Plus claire, il évite les mauvaises interprétations par des analystes qui ne regardent pas nécessairement l'ensemble des documents publiés par l'organisation.

La diffusion large, à l'ensemble des délégués au Syndicat, aux Maires, aux partenaires et aux membres du Comité rivière (pour le rapport du Contrat de rivière) permet d'assurer une certaine pérennisation du discours. Ce mode de diffusion permet également de clarifier les rôles et les acteurs et faire prendre conscience de la transversalité de la problématique pour travailler en synergie.

Il est important de maintenir une communication à l'intention des élus tout au long du déroulement du contrat. Cela passe par la restitution régulière et largement diffusée des actions réalisées, des thématiques traitées et des bilans intermédiaires qui peuvent être tirés des efforts produits.

Description technique de l'opération

L'opération consiste à diffuser chaque année, un bilan de l'activité du Riv4Val et un bilan du contrat de rivière, sous la forme de deux rapports d'activités au format A4 d'environ 30 pages en quadrichromie.

Production des documents au 1er trimestre de l'année suivant l'exercice présenté.

Le rapport annuel est également envoyé à la presse pour une diffusion publique des informations.

VISITES DE TERRAIN ET JOURNÉES TECHNIQUES

Contexte et justification de l'action

Le syndicat, en tant que structure porteuse du contrat, doit maintenir une dynamique de projet. Pour cela il doit établir un discours permanent avec les élus sur les avancées du contrat, les étapes, les problèmes rencontrés.

Le syndicat est aussi la structure légitime, bénéficiant de l'expertise technique pour diagnostiquer et formuler des solutions fiables et pérennes. A ce titre il doit faire en sorte que ses choix soient compris et que l'ensemble des acteurs concernés y adhère.

Instaurer un langage commun et former les publics cibles est un prérequis indispensable à l'acceptation et la compréhension des discours.

Le syndicat propose donc d'augmenter la fréquence des sorties de terrain avec les élus et de faire intervenir des experts sur ces journées thématiques.

L'intérêt de ce projet est d'augmenter le niveau de connaissance afin que chacun soit en mesure d'appréhender les questions qui se posent.

Description technique de l'opération

En fonction du sujet abordé et de la nécessité de faire intervenir des spécialistes, la journée peut se dérouler en deux temps : une partie réunion et une partie terrain.

L'organisation et l'animation et la coordination seront assumées par la chargée de communication :

- Concertation / choix de la date / choix de thème
- Création d'invitation – diffusion de mailing
- Location de bus et/ou de salle
- Choix des intervenants
- Définition du discours et préparation des supports de présentation
- Organisation du « réceptif »
- Questionnaire de satisfaction
- Compte-rendu

CARTE DU BASSIN VERSANT**Contexte et justification de l'action**

Le Syndicat Rivières des 4 Vallées regroupe 29 communes sur un territoire d'environ 460km². Le territoire se compose de paysages variés qui traduisent une grande diversité de milieux naturels, riches d'espèces sur un plan faunistique et floristique. Des cultures, des seuils, des ouvrages, façonnent aussi ce paysage.

Recenser tous ces éléments sur une carte illustrée, permettra de mettre en valeur ce territoire et ses richesses et permettra à chacun de mieux le connaître.

Permettant d'en en délimiter les limites physiques et de s'en approprier les spécificités naturelles, ce support grand public vise à développer le sentiment d'appartenance au bassin versant.

Cette carte recensera aussi les sentiers touristiques, les sites remarquables et les zones d'observation dans un objectif de contribution au développement touristique. C'est aussi un support à visée pédagogique pour les interventions en milieu scolaire.

Description technique de l'opération

Un poster au format A3 en fausse 3D qui permet d'imaginer les reliefs du bassin versant et sur laquelle sont représentés, via des pictogrammes et une légende, les différents éléments constitutifs de ce paysage (cours d'eau, espèces faunistique et floristique, captage d'eau potable, seuils, ponts, barrages, zones urbaines, plantations agricoles, zones de crues sensibles, zones humides....)

Elle sera diffusée à l'ensemble des communes adhérentes au Syndicat et sera utilisée pour toutes manifestations nécessitant la présentation du syndicat. Elle pourra être remise aux associations et établissements scolaires en faisant la demande en plus des classes ayant bénéficié d'une intervention.

Objectifs visés

- Informer sur les «deux missions» du syndicat / clarifier le rôle du Syndicat et l'étendue de ses compétences
- Conforter la gouvernance de l'eau par le syndicat - se faire identifier comme interlocuteur et partenaire de référence : Revaloriser l'action, faire preuve du nouveau dynamisme du syndicat, assoir les compétences techniques et la légitimité de l'équipe.
- Rendre compte de l'utilisation de l'argent public
- Faire prendre conscience de l'intérêt d'agir à l'échelle d'un bassin versant et développer le sentiment d'appartenance

Indicateurs de suivi

C-IND5 : Nombre d'actions réalisées
C-IND6 : Nombre de participants / visiteurs
C-IND7 : Nombre de diffusion

Détail des opérations

N° et intitulé	Maître d'ouvrage	Année(s)	Coût total	Commentaires
C-2-4-1 : Identité visuelle du Syndicat	RIV4VAL	2015	4 000€	
C-2-4-2 : Journal d'information grand public	RIV4VAL	2016 à 2021	39 000€	
C-2-4-3 : Site internet	RIV4VAL	2015 à 2021	5 300€	
C-2-4-4 : Plaquette du Syndicat	RIV4VAL	2015	800€	
C-2-4-5 : Rapport annuel	RIV4VAL	2016 à 2021	27 300€	
C-2-4-6 : Visites de terrain et journées techniques	RIV4VAL	2016-2018-2020	2 010€	
C-2-4-7 : Carte du bassin versant	RIV4VAL	2017	15 300€	
TOTAL			93 710€	

Financement des opérations

N° et intitulé	Coût total HT	AE RMC		MO	
		%	Montant	%	Montant
✓ C-2-4-1 : Identité visuelle du Syndicat	4 000€				
✓ C-2-4-2 : Journal d'information grand public	39 000€				
✓ C-2-4-3 : Site internet	5 300€				
✓ C-2-4-4 : Plaquette du Syndicat	800€				
✓ C-2-4-5 : Rapport annuel	27 300€				
✓ C-2-4-6 : Visites de terrain et journées techniques	2 010€				
C-2-4-7 : Carte du bassin versant	15 300€				
TOTAL	93 710€				